

CIEL Evolution - COMPTABILITE BUDGETAIRE

PARAMETRAGES

Dossier / Options / Préférences

Analytique : cocher éventuellement « Afficher les cumuls et budgets de l'exercice n-1 »

Comptes : cocher éventuellement « Afficher les cumuls et budgets de l'exercice n-1 »

La comptabilité budgétaire de Ciel consiste à entrer des objectifs par compte du plan comptable, et (ou) par code analytique. Le montant du « réalisé » peut alors être comparé au montant du « prévisionnel ».

Comptes du plan de comptes :

Effectuer un double clic sur chacun des comptes souhaités, et, dans l'onglet « Budgets », entrer le montant budgété mois par mois.

La comparaison entre le montant du « réalisé » et le montant budgété peut s'effectuer également à ce niveau.

La saisie des objectifs par compte du plan de compte et le suivi budgétaire peuvent être réalisés à partir du menu Listes / Prévisions. Il s'agit là d'afficher un ensemble ou des ensembles de comptes du plan comptable, chaque ensemble de comptes pouvant être visualisé et imprimé séparément. Les champs des comptes que l'on peut afficher sont bien sûr le code et le libellé du compte, mais aussi les montants budgétés, réalisés, le pourcentage réalisé, les écarts, sur la période courante, la période précédente, et la période à venir.

Pour afficher un ensemble de comptes du plan de compte, avec une orientation budgétaire, procéder ainsi :

Prévisions

copyright © Alain Gandy

Dans le menu Listes /

- cliquer sur le bouton « Créer »
- entrer un code et correspondant au (ensemble de comptes du vous souhaitez établir
- cliquer sur le bouton afficher la liste des comptes
- sélectionner le compte souhaité et effectuer un double clic
- procéder comme ci-dessus pour les autres comptes
- accéder aux propriétés de la liste et ajouter les colonnes nécessaires (voir « les fonctions applicables aux listes de données »)
- pour imprimer cet état budgétaire, cliquer sur le bouton représentant un écran bleu, situé à droite de la fenêtre
- créer ainsi tous les ensembles de comptes souhaités

Fidulane

La formation par un spécialiste Ciel

01 43 24 92 78

www.fidulane.com

un intitulé budget

plan comptable) que

« Ajouter » pour

Sections analytiques :

Un montant peut être budgété par section analytique.

Les sections analytiques qui seront budgétées seront soit les sections créées pour la comptabilité analytique, soit des sections créées spécialement pour la comptabilité budgétaire.

Mais la fonction budgétaire n'est qu'une extension de la fonction analytique : il n'est pas possible, en saisie d'écritures, d'imputer « budgétairement » sur une section analytique un montant différent de celui imputé « analytiquement ». La fonction budgétaire permet

seulement de « budgéter » un montant pour chaque section analytique. Le montant « réalisé » sera celui imputé en saisie d'écritures dans les sections analytiques.

Cependant, il est possible par exemple de créer des sections analytiques à vocation budgétaire qui seront imputées au niveau des comptes de tiers (clients, fournisseurs, ...), les sections analytiques à vocation purement analytique étant

habituellement imputées au niveau des comptes de charges et de produits.

Procédure pour « budgéter » une section analytique :

- créer la section analytique (voir « Comptabilité analytique »)
- cocher « budgétaire » en haut de la section analytique doit être la fenêtre (la fiche ouverte)
- dans l'onglet « Budget », entrer le montant budgété mois par mois.

Editions budgétaires :

Menu Etat / Analytique / Etat budgétaire

Seuls les budgets des sections analytiques sont présentés dans cet état (les budgets des comptes de plan comptable ne sont pas présents).

L'impression des budgets des comptes du plan comptable s'effectue à partir du menu Listes / Prévisions (voir ci-dessus).